

Les médiathèques de l'Inspé recrutent des emplois étudiants
profil « service public »
pour l'année universitaire 2022-2023

Sites de travail proposés :

- ☐ Médiathèque du site George V de l'Inspé **89, avenue George V – Nice**
- ☐ Médiathèque du site Liégeard de l'Inspé **43, avenue Stéphane Liégeard – Nice**

Conditions d'éligibilité

Etre étudiant-e en formation initiale inscrit-e à la préparation d'un diplôme délivré au nom de l'Etat ou à la préparation d'un concours de recrutement dans la fonction publique.

Attention : ces contrats sont **incompatibles avec tout autre contrat de travail conclu avec un établissement d'enseignement supérieur ou un organisme de recherche et avec le bénéfice de l'allocation de recherche.**

Fonctions :

L'étudiant-e assure des permanences au poste d'accueil et de prêt de la médiathèque.

Ses tâches principales sont :

- Accueil des usagers et renseignements
- Prêts et retours des documents ; inscriptions des usagers
- Rangement et classement, équipement des documents
- Permanences assurées parfois en totale autonomie

Compétences requises :

Disponibilité aux horaires de la médiathèque, notamment entre 12h et 14h et jusqu'à 18h

Ponctualité et fiabilité sur l'emploi du temps convenu. Aisance et courtoisie en situation d'accueil.

Afin de mieux répondre au critère de disponibilité, **être inscrit-e en Master 1, en FAD ou en doctorat** sera un plus.

Conditions :

- Période de travail : à définir dans la limite réglementaire de 670 heures entre le 1er septembre et le 31 juillet de l'année universitaire 2022-2023. 1^{er} contrat de septembre à décembre 2022.
- La reconduction du dispositif à partir du 1er janvier 2023 n'est pas obligatoirement confirmée.
- Rémunération : taux horaire du SMIC en vigueur. Les horaires de travail de l'emploi-étudiant tiennent compte du calendrier des enseignements obligatoires et des examens, ainsi que du calendrier d'ouverture des médiathèques (périodes de pause pédagogique comprises).

Modalités de candidature :

- [Remplir un formulaire en ligne](#), lien disponible sur la page d'accueil du site internet bu.univ-cotedazur.fr

ET

- envoyer un curriculum vitae et une lettre de motivation à
bibliotheques.recrute-moniteurs@univ-cotedazur.fr

Date limite de candidature : le 3 juin 2022

NB : Pour les étudiant-e-s étranger-es (hors EEE) en possession d'un titre ou carte de séjour, et selon la réglementation en vigueur, le contrat établi ne pourra couvrir que la période correspondant à la durée maximale de la carte ou du titre de séjour en cours de validité. Les étudiant-es concerné-es s'engagent à une extrême vigilance quant au renouvellement éventuel de leur titre ou carte de séjour au cours de l'année universitaire.

** Les données récoltées en complétant ce formulaire sont uniquement réservées à usage de la commission de recrutement*